

Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention

"Anthropologie"

RNCP30201 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	123
Code(s) ROME	K1802, K2401, K1404, K1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/01/2020

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Université Jean Monnet - Saint-Etienne

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Mention « Anthropologie » certifie les étudiant.e.s et les professionnel.le.s dans le cadre des activités suivantes :

- L'enquête et l'analyse des phénomènes contemporains d'évolutions sociales et culturelles appliquées à la diversité des territoires.

Le Master Mention « Anthropologie » propose quatre parcours :

- Anthropologie/Ethnologie des mondes contemporains
- Mobilités : hommes, temps et espaces
- Nouveaux modes de médiation
- Cultural Differences and Transnational Processes (CREOLE)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Compétences communes aux 4 parcours :
- Concevoir et mettre en œuvre des projets de recherches et d'actions
- Répondre à des appels d'offre et de projets
- Élaborer et mettre en œuvre une enquête de terrain
- Mobiliser différentes approches méthodologiques d'enquêtes : observation participante, entretiens, récits de vie...
- Formaliser et restituer les résultats d'une enquête de terrain ; Produire/coproduire et diffuser des connaissances
- S'insérer dans une équipe projet et faire valoir la dimension sociétale
- Favoriser la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle
- Analyser les phénomènes sociaux actuels dans leur complexité
- Parcours « Anthropologie/Ethnologie des mondes contemporains » :

- Capacité à conduire des études sur des phénomènes contemporains émergents, particulièrement dans les domaines du politique, de l'économique et du religieux, et à évaluer leur impact sur l'environnement immédiat et/ou la société globale
- Maîtriser les techniques de médiation au temps du numérique
- Connaître le secteur de la coopération internationale et de l'intervention humanitaire
- Parcours « Mobilités, homme, temps et espaces » :
 - Comprendre et analyser les phénomènes de mobilité dans nos sociétés contemporaines, en croisant pratiques ordinaires et dispositifs institutionnels
 - Problématiser et être capable de proposer des dispositifs de médiation relatives aux controverses générées par les phénomènes de mobilités
 - Problématiser et être force de proposition dans les projets de valorisation culturelle et de médiation liés aux phénomènes de mobilité (tourisme et patrimoine ; développement, habitat et aménagement ; coopération internationale)
- Parcours « Nouveaux modes de médiation » :
 - Développer une approche écologique fondée sur la relation à l'environnement, aux corps, aux objets
 - Rendre l'anthropologie opérante à travers la recherche et les nouveaux modes de médiation
 - Intégrer les outils numériques à l'enquête et aux nouveaux modes de médiation
- Parcours « Cultural Differences and Transnational Processes (CREOLE) » :
 - Réaliser des recherches dans le domaine de l'anthropologie à l'international
 - Connaître et maîtriser les notions de transnationalisme, diversité, mobilité, culture matérielle et de consommation
 - Connaître différents milieux professionnels dans un contexte hors France
 - Rédiger des documents complexes en anglais
- Capacités communes aux diplômes de Masters :
 - Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
 - Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
 - Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
 - Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée
 - Capacité à analyser les pratiques et à la réflexivité
 - Capacité à questionner les évidences et à avoir un esprit critique
 - Capacité à participer à un collectif de travail
 - Capacité de médiation
 - Maîtriser l'anglais

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Q- Santé humaine et action sociale

N- Activités de services administratifs et de soutien

- ONG, humanitaire, coopération internationale
- Développement : social, culturel, international
- Médiation sociale et culturelle ; Métiers du patrimoine et de la culture
- Santé et environnement
- Aménagement, logement, transports
- Collectivités territoriales
- Institutions internationales en charge des questions politiques et culturelles
- Ressources humaines
- Formation et conseil
- Enseignement et recherche
- Information et communication

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé.e de projet territorial
- Chargé.e de développement
- Chargé.e d'opérations humanitaires
- Médiateur.trice de ville
- Médiateur.trice interculturel
- Médiateur.trice social et culturel
- Chargé.e d'éducation pour la santé
- Chargé.e de projet en éducation pour la santé
- Chargé.e d'information, de médiation sociale/médicosociale
- Chargé de coopération internationale
- Chargé.e de développement local et/ou environnemental
- Consultant.e ; chargé.e en ressources humaines
- Chargé.e d'enseignement
- Chargé.e de communication, média, journalisme

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 974 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 110
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/01/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/>
univ-lyon2

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30201/>